

الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف - إخاء - عدل



MINISTRE DES FINANCES
Rapport sur l'exécution du fonds 3SL2C

Aout 2020

Table des matières

Introduction	3
Les recettes du fonds	4
La programmation des dépenses	5
L'exécution des dépenses.....	5
Le volet dépenses de la santé	6
Le volet dépenses de l'hydraulique	7
Le volet dépense d'électricité	7
<i>La Somelec</i>	9
<i>Les délégataires</i>	9
Le volet de l'appui aux ménages	9
Les dépenses fiscales (exonérations)	12
ANNEXES.....	14
Les recettes du fonds.....	15
Programmation et Exécution	Error! Bookmark not defined.
Récapitulatif Somelec	16
Exonérations	16
Situation des marchés de la santé	17
La liste des localités prises en charge par les différents délégataires d'eau	21
La gratuité de l'électricité en milieu rural pour les trente-deux localités	23
Tableaux Taazour	24
Situation des dons en nature	26

INTRODUCTION

Le plan national de riposte à la pandémie du Covid 19 s'articule autour de cinq piliers complémentaires, à savoir : (i) santé ; (ii) planification, coordination et suivi du plan de veille économique ; (iii) mesures d'atténuation de l'impact socio-économique de la pandémie ; (iv) résilience, relance économique et accès aux services de base et (v) aspects sécuritaires et prévention de la pandémie.

L'un des instruments mis en place pour juguler cette pandémie est la création d'un fonds spécial de solidarité sociale et de lutte contre le coronavirus doté d'une contribution de l'Etat de 2,5 milliards MRU et ouvert à la participation des acteurs nationaux et des partenaires.

Ce fonds financera la mise en œuvre du plan d'aide sociale annoncé par son Excellence Monsieur Mohamed OULD CHEIKH EL GHAZOUANI, Président de la République, dans un discours à la Nation le 25 mars 2020.

En application de l'alinéa 1 de l'article 2 du décret 66-2020 du 4 mai 2020 portant création d'une commission nationale de suivi de l'exécution du fonds spécial de solidarité sociale et de lutte le coronavirus, nous vous présentons le 2 eme rapport d'exécution pour la période écoulée.

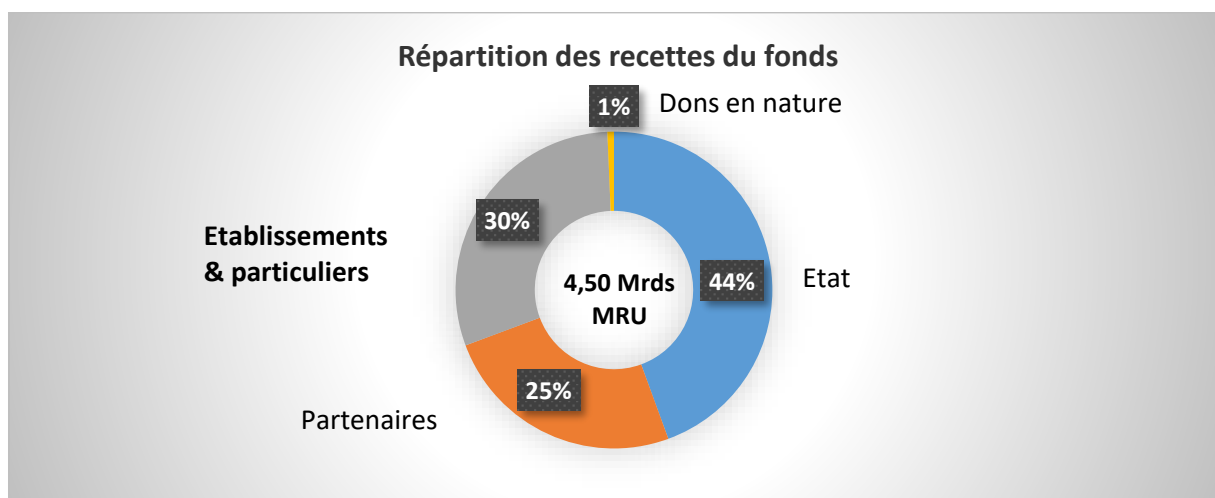
Nous examinerons les principales rubriques suivantes liées au fonctionnement du fonds : (i) les recettes du fonds ; (ii) la programmation des dépenses et (iii) les dépenses engagées.

Par ailleurs, nous analysons la situation des différentes composantes financées sur le fonds en annexant les preuves de leur réalisation.

LES RECETTES DU FONDS

Les ressources du Fonds comprennent notamment, les contributions prélevées sur le budget de l'Etat (2 milliards MRU), les contributions des entités publiques et privées, les contributions des partenaires internationaux et les contributions des particuliers. A ce jour, le fonds a reçu 4,50 milliards MRU. La répartition de ce montant est la suivante : (44%) part de l'Etat, (25%) participation des partenaires et (30%) pour les contributions des établissements publics et privés ainsi que des particuliers.

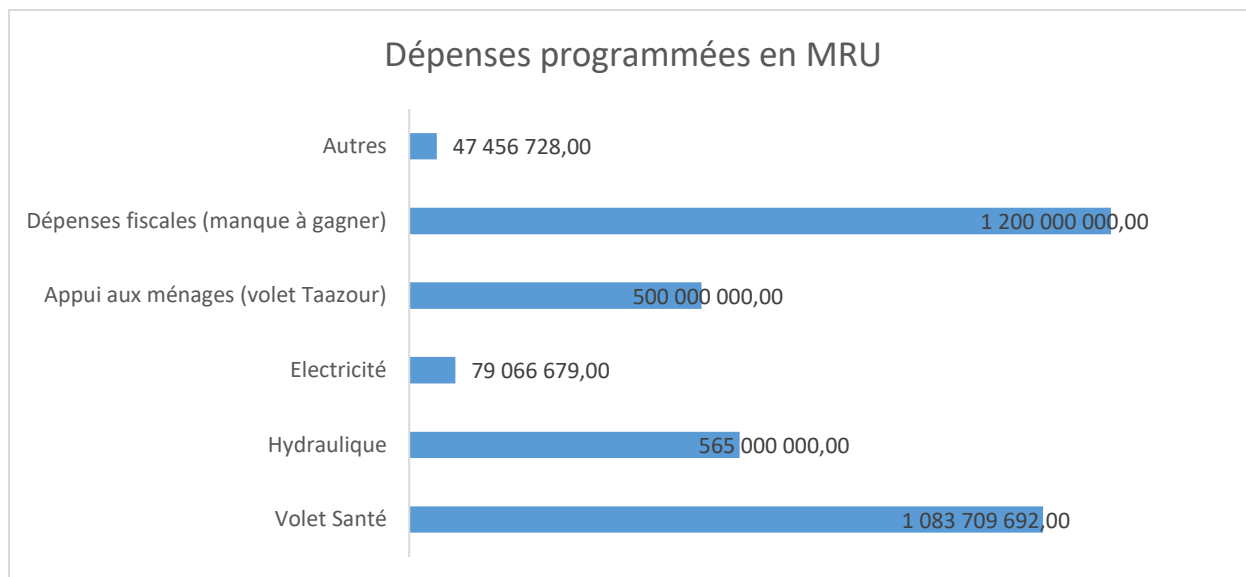
Les partenaires aux développements ont accordé une enveloppe de 1,12 milliards MRU dont 0,94 milliard MRU (84%) a été décaissé.



Les dons en nature qui ont été reçus des pays frères et amis, des organisations internationales et des ONG (Algérie, Emirats Arabes Unis, Koweït, Royaume du Maroc, Turquie, Chine, Ambassade USA, OMS, FUNAP, UNICEF, Fondation JACK MA, ONG Baraka City, Nationale Medica, Communauté Mauritanienne en Chine, Communauté Chinoise en Mauritanie) seront annexés au présent rapport.

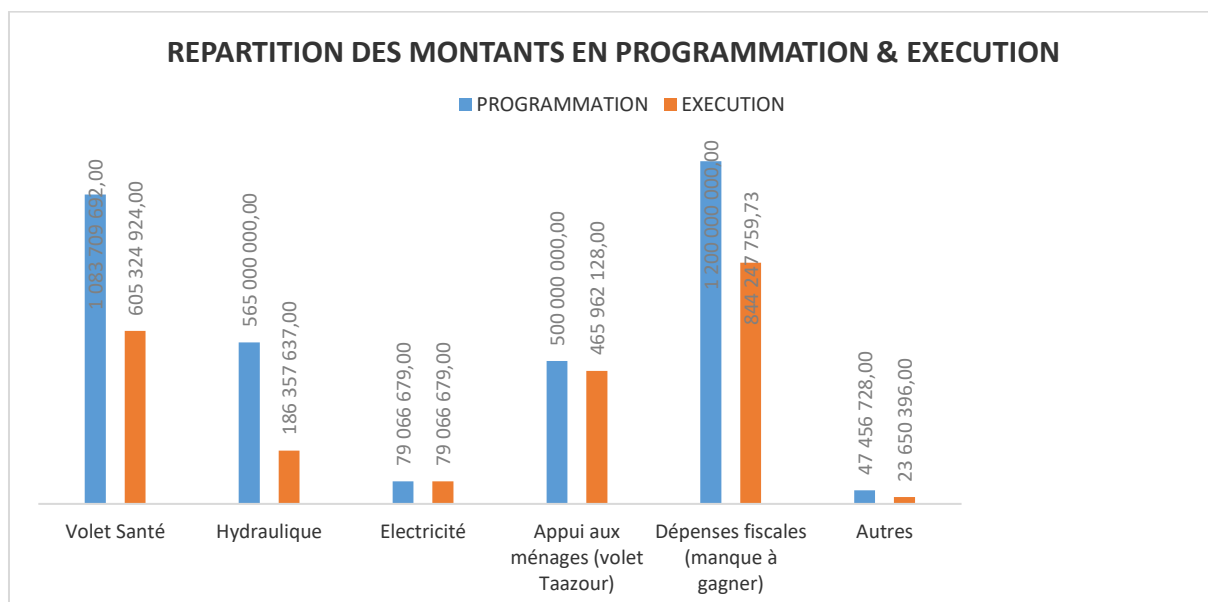
LA PROGRAMMATION DES DEPENSES

La programmation actuelle des dépenses à imputer sur le fonds sont répertoriées dans le tableau ci-après en milliards MRU :



L'EXECUTION DES DEPENSES

Les dépenses se chiffrent à 2,2 milliards MRU réparties en six rubriques essentielles :



Le volet dépenses de la santé

Le contexte marqué par une pandémie mondiale de COVID-19 touchant plus de 135 pays (au 17.03.2020) exposait le Pays à plusieurs risques d'ordre sanitaire, en particulier (i) une contamination importante de la population, (ii) une occupation large des capacités d'hospitalisation et (iii) des décès qui risquaient de se compter par dizaines voire par centaines. Il fallait en urgence développer des actions ciblées, efficaces et structurelles (pour la plupart) visant à (i) réduire la transmission du virus, (ii) à assurer une prise en charge précoce et efficace des cas simples, mais surtout graves, et (iii) à assurer une désinfection systématique des lieux à risques et un enterrement sécurisé des décès.

Le Ministère de la santé, en guise de préparation à l'identification et la mise en œuvre de ces actions ciblées au profit d'une meilleure riposte au COVID-19, a mis en place des commissions où sont représentés tous les intervenants pour définir les besoins de cette riposte conformément à l'usage international en termes de riposte aux épidémies. En effet, la stratégie de riposte consiste, entre autres, à disponibiliser en quantités suffisantes avec la qualité requise, au profit des 11 points d'entrée, des 22 structures hospitalières identifiées et des 57 Centres de Santé du pays :

- kit isolement des points d'entrée
- Equipement de détection des cas
- Equipements de Protection du personnel soignant
- Equipement et matériel de désinfection
- Equipements de Réanimations
- Médicaments et intrants
- Equipements mobiles de Laboratoire
- Equipements mobiles de Radiologie
- Logistique de transport sécurisé des malade et d'acheminement sécurisé des prélèvements

C'est ainsi qu'un premier besoin fut exprimé en concertation avec les agences du système des nations unies et en fonction de l'existant dans nos structures de santé.

Après une procédure de mise en concurrence – de nature à étudier le prix du marché sur la base de chaque item à part tel que spécifié dans la demande de cotation – une sélection a été faite et sanctionnée dans un PV en date du 17/03/2020. Ont été ciblés les fournisseurs nationaux connus pour leurs expériences respectives dans la fourniture des équipements biomédicaux toute discipline confondue et pour leurs capacités financières confirmées par le nombre de marchés réalisés au cours des 5 dernières années au profit du Ministère de la santé.

La transmission du PV de cette sélection au Premier Ministre comportait une demande d'autorisation de passer des marchés par entente directe (cf. L/MS n° 0066 du 18 Mars 2020).

Dans un contexte marqué par plusieurs facteurs dont (i) la fermeture de plusieurs aéroports européens et asiatiques et l'arrêt du transport aérien des marchandises , (ii) la fermeture des aéroports nationaux du pays, (iii) la décision de certains gouvernements (Chine, France, Italie et Turquie) d'interdire la vente des équipements de réanimation et des consommable de protection individuelle sauf sur dérogation spécifique des autorités suprêmes de ces pays, (iv) la difficulté des transferts bancaires internationaux, (v) l'exigence de certains fournisseurs d'avoir des paiements entiers à l'avance, le Département était contraint de

chercher des solutions permettant l'acquisition et l'acheminement des équipements dans les meilleurs délais afin de répondre à une pandémie en expansion continue et à une épidémie nationale en croissance faisant craindre le pire.

Ainsi, et pour les besoins de mobilisation de la logistique et de facilitation des procédures pour l'acheminement des équipements et consommable acquis dans le cadre du plan de riposte contre le COVID-19 depuis la Chine et la Turquie vers Nouakchott.

Il a été décidé la mobilisation de cargo pour le transport des équipements déjà disponibles à Guangzhou (chine) et à Istanbul d'une part, et de suivre avec le Ministère des affaires étrangères la question relative aux Respirateurs.

Un deuxième lot d'équipements de réanimation, de laboratoire et d'imagerie médicale a été acheminé d'Istanbul par la MAIL dans deux cargos les 13 et 25 Août derniers.

Le tableau en annexe retrace la situation des marchés contracté et/ou en cours par le ministère de la Santé.

Le volet dépenses de l'hydraulique

La présente note a pour objet de présenter le bilan des activités du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement sous deux volets : (i) l'état d'avancement de la mise en œuvre des directives du Président de la République relatives à la gratuité de l'eau et (ii) de proposer des solutions pour améliorer le processus.

1. Etat d'avancement de l'Opération Gratuité de l'Eau

Conformément au discours du 25 mars 2020 du Président de la République dans le cadre du Plan National de Riposte contre la COVID-19, l'Etat assure la prise en charge des factures d'eau pendant les mois d'avril et mai 2020 pour les ménages à faible revenu en milieu urbain et pendant le reste de l'année pour toutes les populations en milieu rural.

La conduite de l'opération de la gratuité de l'accès à l'eau potable est assurée conjointement par le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et le Ministère des Finances. Une commission tripartite composée de représentants des trois Départements ministériels a été mise en place par arrêté conjoint n°0374 du 2 juin 2020 qui fixe les modalités et les procédures de l'opération de la gratuité de l'eau.

1.1 Etat d'avancement en milieu urbain

En milieu urbain, l'opération a pris fin le 31 mai 2020 et a été entièrement bouclée. Elle a bénéficié à 191 831 ménages soit 75% des abonnés de la SNDE ayant une consommation mensuelle inférieure ou égale à 10 m³. Le montant payé à la SNDE pour la prise en charge des factures est de 32.5 millions d'ouguiyas.

1.2 Etat d'avancement en milieu rural

En milieu rural, la situation était plus difficile du fait de la disparité des sites et de l'absence de données et de statistiques fiables sur les points d'eau et réseaux d'eau potable.

Dans un premier temps, il a été demandé aux autorités territoriales de faire des inventaires des systèmes existants avant d'organiser des missions conjointes du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement et du Ministère des Finances dans les différentes Wilayas pour collecter les données sur le terrain et passer des contrats avec les gérants des réseaux et points d'eau.

Ces contrats qui sont visés par les Hakems et signés par les Gérants et le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, garantissent la gratuité de l'eau du 1er avril au 31 décembre 2020 et mettent en place un système harmonisé de gestion, de facturation et de maintenance.

Un coordinateur régional du Ministère de l'Hydraulique et un inspecteur général des finances ont été désignés pour suivre l'opération de la gratuité de l'eau au niveau de chaque wilaya. Ils sont appuyés par des équipes d'ingénieurs et de techniciens pour la supervision au niveau des moughataas.

La coordination régionale tient un tableau de bord actualisé pour le suivi de l'installation des compteurs et le suivi des réseaux en arrêt ou nécessitant des renforcements ainsi que leur dépannage. Elle organise tous les deux mois la relève des index, vérifie la facturation de la consommation d'eau et prépare les états de paiement.

Pour les mois d'avril et mai, étant donné que les compteurs n'étaient pas encore installés sur tous les sites, une estimation de la production a été faite sur la base des données techniques des forages, permettant ainsi d'octroyer des avances sur consommation aux gérants, totalisant un montant de 55.18 millions d'ouguiyas.

Une deuxième campagne de vérification de l'installation des compteurs et de la relève des consommations effectives a été organisée conjointement par le Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement et le Ministère des finances du 1er au 15 juillet 2020 dans toutes les wilayas concernées. Les paiements sont en cours de traitement au niveau du Ministère des Finances.

L'opération gratuité de l'eau couvre actuellement 1946 localités en milieu rural dont 1239 équipées de systèmes d'exhaure solaire, 267 thermiques et 440 hybrides, répartis dans les dix wilayas concernées (Hodh Chargui, Hodh el Gharbi, Assaba, Gorgol, Brakna, Trarza, Adrar, Tagant, Guidimagha, et Tiris Zemmour). A cela s'ajoute une centaine de localités gérées par des délégataires suivis par l'autorité de régulation.

2. Difficultés rencontrées

Les problèmes rencontrés se présentent comme suit :

- Manque de fiabilité du comptage (compteurs non plombés, facile à manipuler) ;
- Centralisation et lenteur dans le paiement ;
- Vétusté des équipements d'exhaure ;
- Nombre élevé de pannes et faiblesse d'intervention de l'ONSER ;
- Difficulté d'accès dans certaines zones surtout en période hivernale.

3. Solutions Proposées

- Renforcer les moyens de l'ONSER en mettant en place un dispositif de maintenance au niveau de chaque wilaya avec des équipes opérationnelles et des stocks de sécurité en matériel d'exhaure et pièces de rechange ;

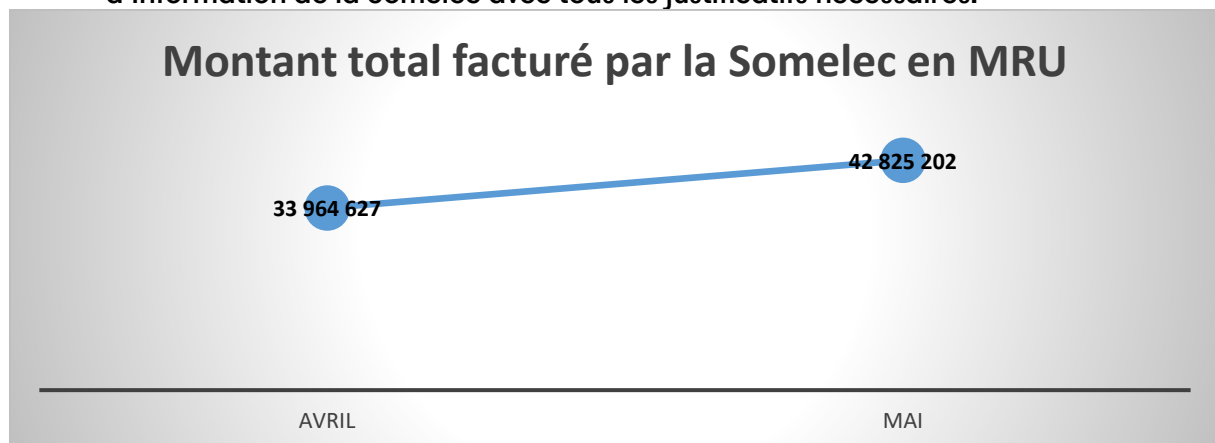
- Décentraliser les paiements au niveau de chaque wilaya, ce qui permet de payer les gérants aussitôt après l'établissement des états de paiements par les missions conjointes MHA/MF ;
- Accorder des forfaits pour les réseaux alimentés par des forages solaires à faible débit.

Le volet dépense d'électricité

Cette opération a été clôturée fin mai. Un échantillon de factures sera annexé.

La SOMELEC

- Les abonnés bénéficiaires : les abonnés domestiques ayant une tarification dite « Sociale », avec une puissance souscrite de 2 kVA et consommant moins de 1200 kWh par an. Ces mêmes clients bénéficient déjà de la réduction de 20% en vigueur depuis le début de l'année ;
- La date d'entrée en vigueur : La prise en charge est opérationnelle depuis le 1^{er} Avril 2020 ;
- Pour le mois d'Avril 2020, le nombre des abonnés est de 81 768 pour un total facturé pris en charge de 33 964 627 MRU ;
- Pour le mois de Mai 2020, le nombre des abonnés est de 92 156 pour un total facturé de 42 825 202 MRU ;
- Les montants pris en charge sont tracés et font l'objet d'un suivi par le Système d'Information de la Somelec avec tous les justificatifs nécessaires.



Les délégataires

La gratuité de l'électricité en milieu rural s'est matérialisée par la prise en charge par l'Etat des factures des mois d'avril et de mai 2020 pour les trente-deux localités dont la liste est annexée au présent rapport pour un montant total de 2 276 850 MRU. Cette opération a été clôturée par le paiement de la facture des délégataires.

Le volet de l'appui aux ménages

Dans le cadre de ce fonds, la Délégation Générale TAAZOUR a exécuté les opérations qui suivent :

- Identification, à Nouakchott, des ménages vulnérables affectés par les mesures préventives contre la propagation de la pandémie ;

- Distribution de kits alimentaires à Nouakchott au profit des ménages vulnérables affectés par les mesures préventives contre la propagation de la pandémie ;
- Opération de distribution de transferts monétaires au niveau national au profit des ménages vulnérables.

A- La Délégation Générale TAAZOUR, à travers le Registre Social, a ciblé les ménages pauvres et vulnérables dans le pays à l'exception de Nouadhibou et de Nouakchott.

Ainsi il a été nécessaire d'identifier les 20.000 ménages les plus affectés à Nouakchott devant bénéficier de l'appui.

Eu égard à l'urgence de la situation, l'approche de ciblage qui demande plus de temps et de moyens n'a pas pu être adoptée et la solution retenue a été de s'appuyer sur les bases de données disponibles.

Cette enquête a nécessité la mobilisation des moyens et du personnel de la Délégation Générale (véhicules, tablettes, etc...), la formation du personnel de collecte sur l'utilisation des tablettes support de collecte, la location de véhicules, le carburant, la motivation du personnel, l'acquisition de tablettes supplémentaires, des fournitures de bureaux, des consommables informatiques et de communications.

B- Pour cette opération, mise en œuvre avec l'appui des Départements de la Défense Nationale, de l'Intérieur et de la Décentralisation, des Pêches et l'Economie Maritime et la sécurité Alimentaire, la Délégation Générale TAAZOUR a supporté le coût d'acquisition des kits, excepté le poisson, pour un montant de 41.080.110 MRU.

C- Le ciblage des bénéficiaires de cette opération a été réalisé par le Registre Social de la Délégation Générale.

La mise en œuvre, actuellement en cours, a été confiée au groupement BMI/PROCAPEC, après publication d'un appel d'offres ouvert pour le recrutement d'un opérateur de paiement des transferts monétaires au profit des ménages vulnérables.

Cette opération bénéficie à plus de 186.293 ménages dans 8.119 localités réparties dans tout le pays.

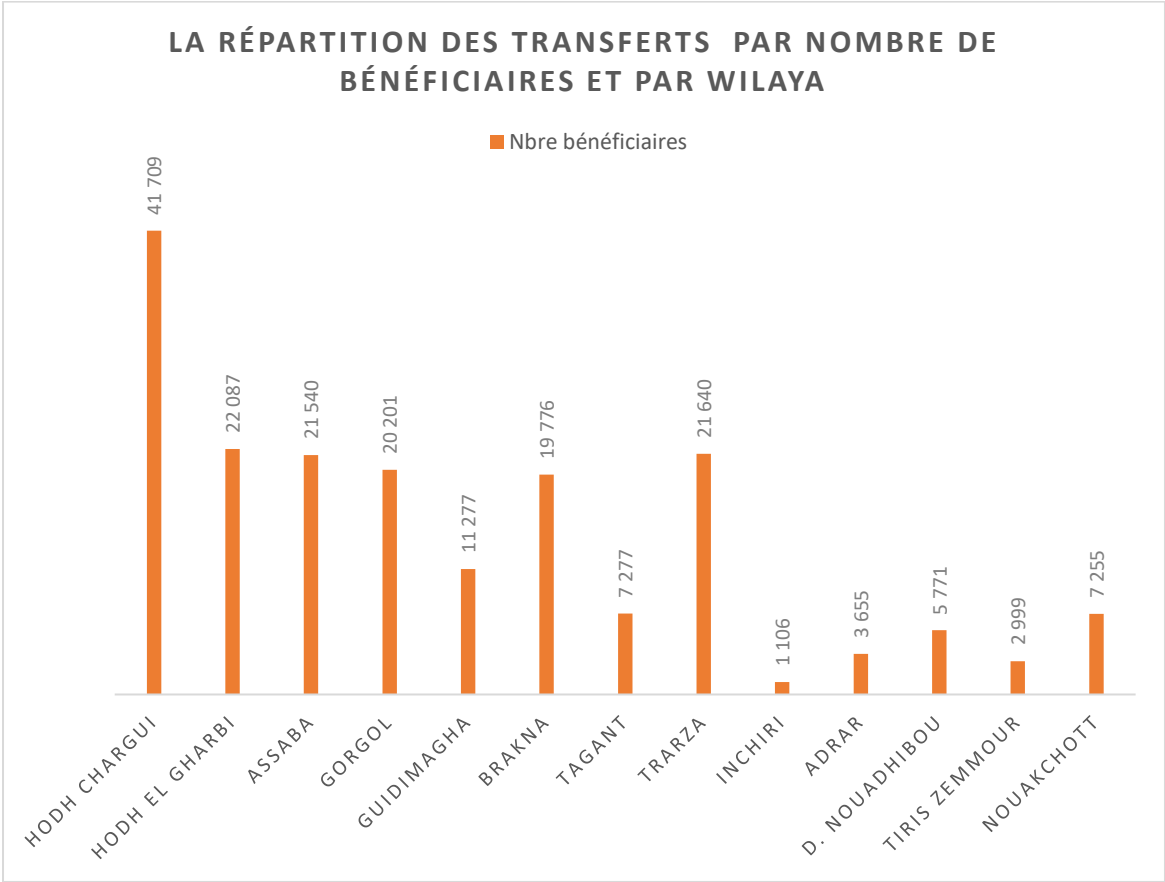
Les montants à transférer sont de 2.250 MRU par ménage, soit un total de 419.159.250 MRU. Ce montant a été payé à l'opérateur chargé d'effectuer les transferts monétaires.

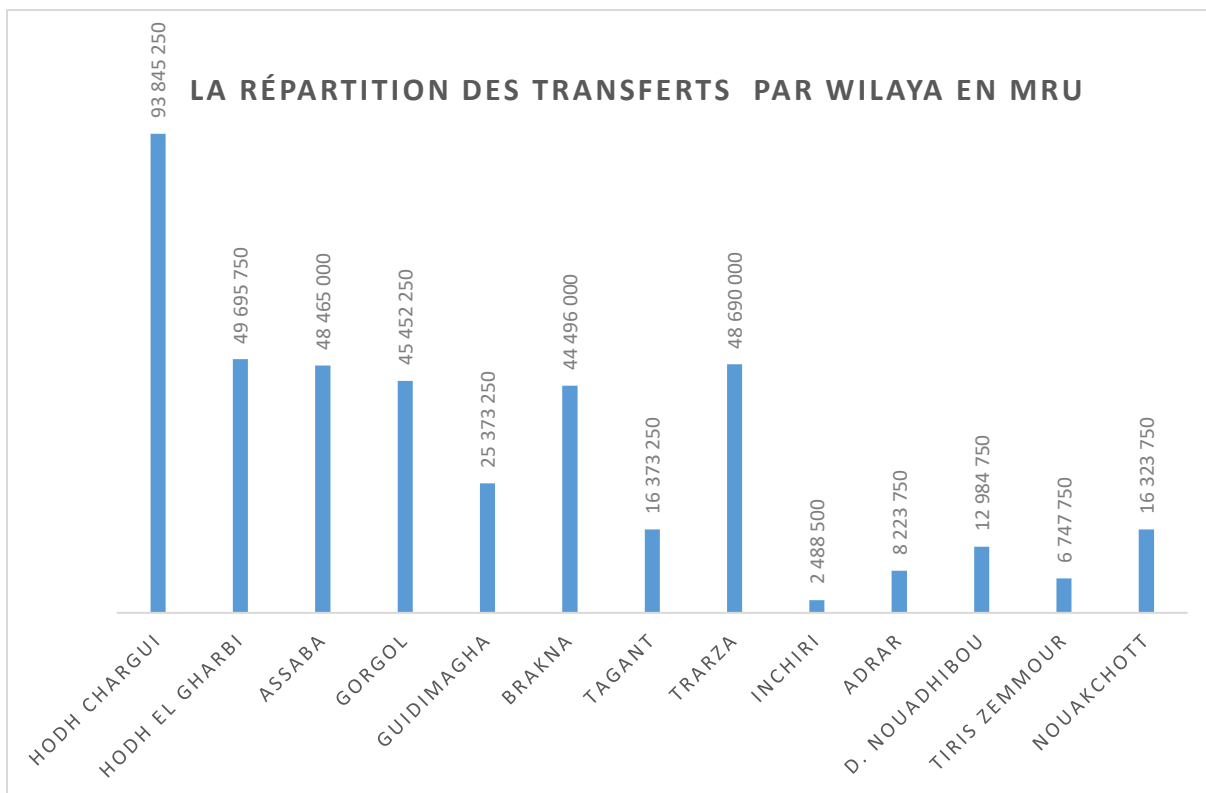
L'opération de distribution est terminée mais le rapport de clôture n'est pas encore établi. Nous avons annexé des échantillons relatifs à :

1. La commune de Bousteila dans la moughataa de Tembedra wilaya du Hodh Chargui
2. La commune de Tektake dans la moughataa de Ould Yengé wilaya du Guidimagha

Il est important de noter que dans l'esprit d'une meilleure transparence, la Délégation Générale, en plus de ces décharges physiques par empreinte digitale, a mis aussi en place un système de décharge électronique. Ce système se base sur la lecture de la carte d'identité ou la reconnaissance de l'appel téléphonique du bénéficiaire. Cela a permis d'assurer davantage l'arrivée des fonds à leur destination prévue avec des données précises telles que, la date exacte de paiement, le mode, l'agent payeur, les coordonnées GPS, l'appareil utilisé, etc.

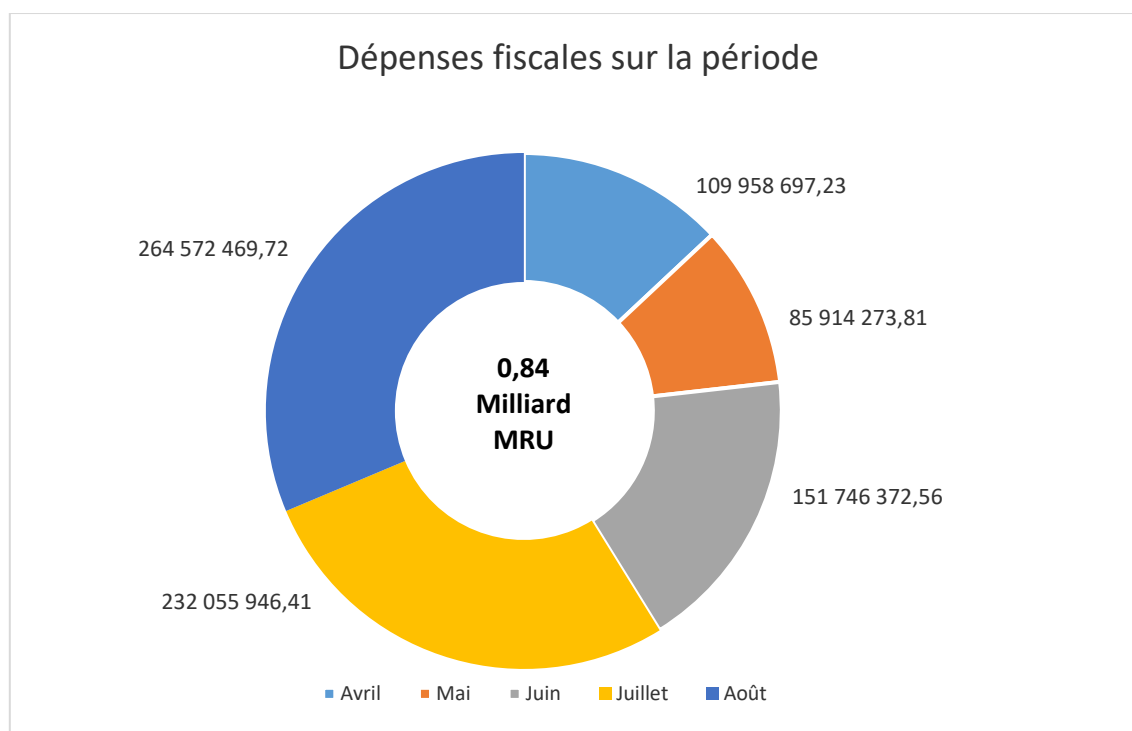
La répartition des transferts, par wilaya et par montant, au profit des 186 293 ménages vulnérables au niveau national est donnée dans les graphiques ci-dessous :





LES DEPENSES FISCALES (EXONERATIONS)

Les exonérations douanières annoncées dans le discours de Son Excellence Monsieur le Président de la République ont représenté un manque à gagner sur les recettes fiscales douanières de 844 247 759,73 MRU. Le graphique ci-dessous résume ce gap par mois.



ANNEXES

SITUATION ARRÊTÉE À LA DATE DU 31/08/2020 (EN MRU)

	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Fonds spécial	4 502 114 381,62	2 297 504 857,89

RÉPARTITION DES RECETTES À LA DATE DU 31/08/2020

CONTRIBUTION	MONTANT EN MRU	%
Etat	2 000 000 000,00	44,42%
Partenaires	1 120 748 300,00	24,89%
Etablissements et particuliers	1 351 366 081,62	30,02%
En nature	30 000 000,00	0,67%
TOTAL	4 502 114 381,62	

EXÉCUTION DES RECETTES ARRÊTÉE À LA DATE DU 31/08/2020 (EN MRU)

FADES	128 044 000,00	51 217 600,00	76 826 400,00	40%
BID	34 082 300,00	6 025 600,00	28 056 700,00	18%
Banque Mondiale	440 622 000,00	362 289 200,00	78 332 800,00	82%
Union Européenne	414 400 000,00	414 400 000,00	0,00	100%
Agence française de développement	109 950 000,00	109 950 000,00	0,00	100%
TOTAL	1 120 748 300,00	943 882 400,00	176 865 900,00	84%

LES DEPENSES DU FONDS 31/08/2020 (MRU)

DEPENSES	PROGRAMMATION	EXECUTION	SOLDE	%
Volet Santé	1 083 709 692,00	605 324 924,00	478 384 768,00	56%
Hydraulique	565 000 000,00	186 357 637,00	378 642 363,00	33%
Electricité	79 066 679,00	79 066 679,00	0,00	100%
Appui aux ménages (volet Taazour)	500 000 000,00	465 962 128,00	34037872	93%
Dépenses fiscales (manque à gagner)	1 200 000 000,00	844 247 759,73	355 752 240,27	70%
Sécurité routière	159 000,00	0,00	159 000,00	0%
Compensation communes	12 920 603,00	0,00	12 920 603,00	0%
Centres de dépistage	730 084,00	730 000,00	84,00	100%
Frais transport Equip médicaux	8 021 756,00	8 021 756,00	0,00	100%
Alimentation, Hébergement et Transport	25 625 285,00	14 898 640,00	10 726 645,00	58%
TOTAL	3 475 233 099,00	2 204 609 523,73	1 270 623 575,27	63%

RECAPITULATIF SOMELEC

	Nombre abonnés	Total	Moy/abonné
Avril	81 768	33 964 627	415,38
Mai	92 156	42 825 202	464,7
Total	173 924,00	76 789 829,00	441,51

EXONERATIONS

Mois	Montant
Avril	109 958 697,23
Mai	85 914 273,81
Juin	151 746 372,56
Juillet	232 055 946,41
Août	264 572 469,72
Total	844 247 759,73

SITUATION DES MARCHES DE LA SANTE

Situation des marchés COVID-19 au 01/09/2020						
Objet	Attributaire	Financement	Budget prévisionnel	décaissement	taux	Stade d'Avancement
Fourniture, Installation, Mise en service de la radiologie destiné aux structures de Santé et de points d'Entrées	GLP	B ETAT	5 779 700	-	0%	Livré avec réserves
Fourniture, Installation, Mise en service des produite de désinfections détection destiné aux structures de santé et point d'entrées	GCS	B ETAT	2 992 950	2 265 663	100%	Livré
Fourniture, Installation, Mise en service des équipements de Protections et de détection destinés aux structures de santés et points d'entrées	DIRCOMA	B ETAT	2 071 278	1 926 289	100%	Livré
Fourniture, Installation, Mise en service des respirateurs de réanimation pour les structures hospitalières du Pays	GLP sa	FADESS	55 800 000	16 740 000	30%	En cours de résiliation

Fourniture, Installation, Mise en service des respirateurs de réanimation et poussettes à double voie pour les structures hospitalières du Pays	GLP sa	FADESS	65 841 600	19 752 480	30%	En cours de résiliation
Fourniture, Installation, Mise en service des équipements de réanimation dans les structures de santé et des points d'Entrées	Ets ELKHEIR	IDA/REDISSE	52 474 446	15 742 334	30%	Arrivées les 13 et 25 Août 2020
Fourniture, Installation, Mise en service de la radiologie destiné aux structures de Santé et de points d'Entrées	GLP	IDA/REDISSE	5 979 000	1 793 700	30%	Livré avec réserves
Fourniture, Installation, Mise en service des équipements de Protections et de détection destinés aux structures de santé et points d'entrées	DIRCOMA	IDA/REDISSE	48 512 170	41 720 466	100%	Livré
Fourniture, Installation, Mise en service des produits de désinfection détection destiné aux structures de santé et point d'entrées	GCS	IDA/REDISSE	2 006 000	601 800	100%	Livré

Acquisition de 11 ambulances pour le transport des malades pour l'acheminement et la sécurisation des prélèvements	CMDA SA	IDA/REDISSE	29 700 000	8 910 000	30%	Arrivée à Nouakchott
Acquisition de 09 ambulances pour le transport des malades pour l'acheminement et la sécurisation des prélèvements	OMS	IDA/REDISSE	26 180 000	26 180 000	100%	Réceptionné
Fourniture, Installation, Mise en service des équipements de Protections et de détection destinés aux structures de santés et points d'entrées	BRACE	IDA/REDISSE	5 503 435	1 651 031	100%	Livré
Acquisition plate forme PCR et réactifs INRSP	SEL	IDA/REDISSE	26 450 150	7 935 045	30%	Livré
Acquisition Equipement de réanimation	GLP	IDA/REDISSE	31 416 000	9 424 800	30%	En cours de résiliation
Acquisition de lits électriques de réanimation	GLP	IDA/REDISSE	8 321 435	2 496 431	30%	En cours de résiliation
Acquisition 20 VTM	SEL	BID	5 980 000	1 196 000	20%	Livraison prévue le 15.06.2020
acquisition des équipements de radiologie numérique	Dircoma	BID	13 193 995	Approbation CNCMP		
Veille Communautaire (location véhicules)	TOP TOUR	IDA /MS	19 740 000	15 792 000		fin de contrat
Acquisition d'un extracteur KING	SEL sarl	IDA/MS	2 500 000	750 000	30%	Livré à l'INRSP

FICHER pour l'INRSP						
Acquisition 9 Radis Mobiles	SIEMENS	IDA/MS	37 632 000	15 052 800	40%	Livraison prévue le 13.11.2020
acquisition de 12 ambulances médicalisées	CMDA	IDA/MS	27 534 000	notifié 01/09/2020		Dans 11 semaines
acquisition 47000 masque FFP2	ECRA	BID	6 063 000	6 063 000	100%	Réceptionné et payé
acquisition des équipements de protection individuelle	SPS	IDA/MS	10 850 000	Approbation CNCMP		
acquisition des équipements de réanimation	Dircoma	IDA/MS	13 332 248	3 999 674	30%	Prévu le 20/09/2020
Acquisition de 6 GENEXpert pour l'INRSP	SEL sarl	BID	6 408 909	1 922 673	20%	Arrivée à Nouakchott
Acquisition des Equipements de Dialyse	MSMEDIC	IDA/MS	18 750 000	Approbation CNCMP		
Acquisition de 50.000 Tests rapide COVID-19	AD disagons	IDA/MS	18 040 750	18 040 750	100%	réceptionné
			531 012 316	219 956 935	41%	

LISTE DES LOCALITES PRISES EN CHARGE PAR LES DIFFERENTS DELEGATAIRES D'EAU EN MILIEU RURAL

Délégataire	Lot	Moughata a	Commune	Localité	Montant MRU				
CDS TRAVAUXSAR L	Aicha	Rosso	Rosso	Breun	1 635 700				
				Dieuk					
				Tekeche					
	PEGG 1	Kaédi	Djewol	Djewol		Djewol			
						Mbout	Djajibeny	DjajibenyChorfa	
							Djajibeny	DjajibenyGandéga	
						Seilibaby	Wouloumboun i	Wouloumbouni Soninké	
						Kaédi	ToufoundéCiv é	ToufoundéCivé	
	PIR- BRAKNA- BOGHE	Boghé	Boghé	Boghé		Baghdad			
						Douboungue			
						Gourel Boubou			
						Jullom			
						Mbondjery			
						Niakaka			
						Roty			
						Rweimdy			
						Saye			
						Waboundé			
	PEAGG	Khabou	Khabou	Khabou		Guemou			
						MedenLeghlal			
						Solou			
						Digogny			
						Chleikha			
						Gouraye	Jdida		
							Moudji		
							WindeGoubé		
						OulYengé	OulYengé	OulYengé	Lebheira 1
									Bissane 2
		N'gourvava							
		Khabou	Soufi	Soufi		M'BeidyaAmaga			
						TomiyatLeghlal			
	Chigara	Rosso	Rosso	Rosso		Chigarra			
Regheiwatte									
Rabani									
Mboti Maures									
MbarikDawi Peulh									
MbarikDaw Maures									
Tezaya									
GEMEAUX-TP GESTION	PEGG 3	Khabou	Bédyam	Bédyam	745 800				
				OulYengé		Bouly			
				Khabou		Khabou			
				Seilibaby		HassiChegar			

		Khabou	Khabou	Khabou	
		Khabou	KoumbaNdaw	KoumbaNdaw	
	PIR-BRAKNA	Mbagne	Mbagne	Dabano	
				Dawalel	
				Ferrala	
				Winding	
RESEAUX-TD SARL	Teychtaya	Seilibaby	Arr	Teychtaya	1 831 100
	PEGG 2	Seilibaby	Ajar	Agoynit	
		Seilibaby	Ajar	Ajar Soninké	
		OulYengé	Dafor	MbédiaAssagha	
		Seilibaby	Tachott	Tachott	
		Maghama	Toulet	Toulet	
			Wali	Wali	
		Seilibaby	Wouloumboni	Wouloumboni Maures	
	Dar El Barka	Boghé	Dar El Barka	Dar El Barka	
				Nema	
				Tessem 1	
				Oulad Mansour	
				Aly Guelel	
				Bour	
				FethieBoye	
				SainthianneDiam	
				SinthianeMoudway	
				Dakhla	
				Amar Laweyen	
				Regba I	
				Regba III	
	Rabia				
	Cham				
Beder					
AEP- Fleuve- Gorgol	Kaédi	ToufoundéCiv é	Civé		
			Djewol	Guraye	
			ToufoundéCiv é	Garli	
			Djewol	Thétiane	
			Néré Walo	Kanadji	
			Tokomadji	WourouBakar	
TOUT ELECTRIQUE SARL	Egjert- Medbougou	Aioun	Egjert	Egjert	205 700
		Koubeni	Medbougou	Medbougou	
Total					4 418 300

LA GRATUITE DE L'ELECTRICITE EN MILIEU RURAL POUR LES TRENTE-DEUX LOCALITES

N°	Localités	Délégitaire	Région	Moughataa
1	Ain EhelTaya	GSEA	Adrar	Atar
2	Choum	EAPD	Adrar	Atar
3	Maale	GSEA	Brakna	Aleg
4	Lexeiba	Somides	Gorgol	Kaédi
5	Waly	RESEAU-TD	Gorgol	Maghama
6	Teichtaya	RESEAU-TD	Guidimagha	Seilibaby
7	Wompou	GSEA	Guidimagha	Seilibaby
8	Arr	GSEA	Guidimagha	Seilibaby
9	Dafort	GSEA	Guidimagha	Seilibaby
10	Medbougou	GSEA	HodhGarbi	Koubeni
11	Voulania	GSEA	HodhGarbi	Koubeni
12	Ain Varba	GSEA	HodhGarbi	Tintane
13	Touil	GSEA	HodhGarbi	Tintane
14	Rachid	GSEA	Tagant	Tidjikja
15	El Ghidiya	GSEA	Tagant	Tidjikja
16	Nebaghiya	EAPD	Trarza	Boutilimit
17	Ajouer	EAPD	Trarza	Boutilimit
18	Taguilalet	EAPD	Trarza	Mederdra
19	Tendeghmadek	CDS	Trarza	Ouad Naga
20	Belgherbane et ses extensions (11 Localités):Bir El Veth, Boutalhaya, N'Tleilat, Bareina, Boubacar,Ribat, Kermedi, Lemteyen, Leguweissi, Medina, Rebina	EAPD	Trarza	R'Kiz
21	AjouerTenhemed	EAPD	Trarza	R'Kiz

TABLEAUX TAAZOUR

Dépenses exécutées sur le fonds

N° demande	Date	Bénéficiaire	Montant (MRU)	Description
6852	16-avr	Papeterie El WAHDA UNION	25 346	Fourniture de bureau
6855	24-avr	CHAMA	705 744	Location véhicule pour enquête d'identification des ménages vulnérables à Nouakchott
6861	16-avr	TAAZOUR	1 163 400	perdiems pour enquête d'identification des ménages vulnérables à Nouakchott
8138	28-avr	BKCOM sarl	1 526 270	acquisition d'autocollants et gilets pour l'opération de distribution des kits alimentaires aux 20200 ménages vulnérables à Nouakchott
8373	29-avr	TAAZOUR	1 118 800	perdiems pour enquête d'identification et distribution au profit des ménages vulnérables à Nouakchott
8489	11-mai	RIM TOUR	607 608	Location véhicule pour enquête d'identification des ménages vulnérables à Nouakchott
9092	30-avr	TAAZOUR	575 600	perdiems pour enquête d'identification et distribution au profit des ménages vulnérables à Nouakchott
9956	06-mai	CSA	41 080 110	facture CSA relative à l'acquisition des kits alimentaires au profit des 20200 ménages vulnérables à Nouakchott
16431	05-juin	BMI/PROCAPEC	419 159 250	Montant des transferts au profit des 186 milles ménages vulnérables au niveau national
Montant total ordonnancé sur le Fonds			465 962 128	

Détail Cash par Wilaya

Lot	Wilaya	Nbre		Montant en MRU
		localités	bénéficiaires	
1	HodhChargui	2 152	41 709	93 845 250
2	Hodh El Gharbi	1 266	22 087	49 695 750
	Assaba	1 191	21 540	48 465 000
3	Gorgol	772	20 201	45 452 250
	Guidimagha	489	11 277	25 373 250
4	Brakna	694	19 776	44 496 000
	Tagant	323	7 277	16 373 250
5	Trarza	831	21 640	48 690 000
	Inchiri	67	1 106	2 488 500
6	Adrar	255	3 655	8 223 750
	D. Nouadhibou	52	5 771	12 984 750
	Tiris	18	2 999	6 747 750
	Zemmour			
7	Nouakchott	9	7 255	16 323 750
	TOTAL	8 119	186 293	419 159 250

SITUATION DES DONNS EN NATURE

Donateur	Nature du don	quelques détails
Algérie	Produits de labo et protections	1 000 kit prélèvement PCR, 138 600 VTM, filtre pipette 126 720
Emirats Arabes Unis	Respirateurs et produits de Protection/Eau Equipements et consommables de protection	888 000 gants non stérilisés, 50 000 masques chirurgicaux, ...
Etat du Koweït	Consommables de protection	12 000 sacs poubelles, 5 000 masques chirurgicaux, ...
Royaume du Maroc	Matériels de protection et Médicaux	499 500 masques chirurgicaux, 60 000 Visières, Ecran facial
Turquie	Lot de masques chirurgicaux	19 200 masques chirurgicaux
Chine	Consommables de protection et de détection	19 200 réactive PCR kit, 100 000 masques chirurgicaux, 20 000 Ecouvillon de prélèvement
OMS	Sacs Mortifères	13
FNUAP	Matériels de protection et produits de désinfection	7 975 gants
UNICEF	Produits de désinfection et de protection	Sur blouses jetables 11 200, Visières, Ecran facial 3 360
Ambassade USA	Consommables de dépistage	VTM 3 000
Fondation JACK MA	Consommables de protection et de détection VTM et produits de protection	18 900 VTM, 19 960 masques, 63 000 masques chirurgicaux, ...
ONG Baraka City	Produits de protection et et désinfection	5 000 masques
Nationale Medica	Divers équipements de labo, matériaux techniques	1 000 masques chirurgicaux,
Communauté Mauritanienne résidente en Chine	Produits de désinfection, de protection et équipements	109 400 gants non stérilisés, 266 302 masques chirurgicaux
Communauté chinoise en Mauritanie	Equipements de labo, Réa et produits de désinfection.	100 - cartons 0,9% chlorure de sodium, 100 - cartons 5% glucose